

Chariot élévateur

Mars 2013

Information Générale Artisans et Entreprises – AE-10

Introduction

Un chargeur élévateur peut se présenter de différentes manières mais celui qui nous intéresse dans cette note d'information est le chargeur à fourche. Il s'agit d'un engin de manutention destiné au transfert de charges qu'on utilise communément dans les entrepôts ou pour le chargement/déchargement de camions. Il peut être actionné par un moteur électrique, à gaz ou au gazole. Nous nous limiterons aux chargeurs permettant de déplacer au maximum une charge de 6.000 kg.

Si les chariots élévateurs rendent de nombreux services dans l'entreprise, ils sont responsables de bon nombre d'accidents plus ou moins importants ou spectaculaires. Dans une toute grande majorité des cas, l'erreur humaine est souvent pointée du doigt. Il s'agit souvent d'une simple inattention ou d'une prise de risque mal mesurée ou encore d'un usage par une personne non qualifiée. Notre but est d'attirer votre attention sur les mesures de précaution à prendre pour limiter la survenance de dommages.

Le matériel

Il doit être en parfait état.

Il doit faire l'objet de contrôles quotidiens lors de son utilisation. Idéalement une check liste doit être parcourue. Si un défaut est présent, l'opérateur doit le signaler ou il ne peut utiliser la machine. Il doit y avoir un niveau de gravité en face de chaque défaut, ce qui permet de connaître avec précision l'état de l'élévateur.

Les contrôles périodiques par un organisme de contrôle doivent être réalisés.

Si un défaut est constaté par l'opérateur, il doit avoir le droit de refuser d'utiliser l'élévateur.

Les roues doivent être adaptées au revêtement de sol mais aussi à la conduite intérieure et/ou extérieure.

L'élévateur doit disposer de sécurités dont:

- limitation de vitesse tant en ligne droite que dans les courbes
- impossibilité de circuler la fourche à plus de 20 cm du sol.
- Un peson doit être présent sur les fourches et interdire le levage d'une charge trop lourde.
- La cabine doit protéger le conducteur d'objet tombant.
- Lever et descendre une charge ne peut se faire qu'à l'arrêt complet de la machine.
- Si personne n'est assis sur le siège, la machine doit s'arrêter.
- Les rétroviseurs doivent permettre de voir à 360°.
- Il doit être équipé d'une ceinture de sécurité et elle DOIT être utilisée.
- Si l'élévateur fonctionne avec une bonbonne de gaz, elle ne peut dépasser, le flexible non plus.
- Une lumière bleue projetant une tache bleue au sol peut éventuellement être actionnée lorsque l'élévateur recule. Ceci augmente fortement la visibilité d'un élévateur lors de la manœuvre.
-



Le personnel

Il doit être qualifié et faire l'objet d'un suivi régulier. Le brevet de qualification est une chose mais il faut procéder à des évaluations régulières d'aptitude à la conduite.

Lors de l'embauche, un test doit être réalisé afin d'évaluer l'aptitude de l'opérateur.

Lorsqu'un incident arrive (impact, bris ou chute de marchandise, dégât à l'élévateur, blessure à des tiers ou au conducteur, ...), il y a lieu de le répertorier. Ainsi on pourra constater si une fréquence s'installe ou pas. Une suite de petits dommages conduisent, à terme, à une catastrophe.

La motivation du personnel à une conduite responsable doit être optimale. Un système de prime à l'absence d'incident doit être prévu: c'est un des seuls moyens efficaces.

Le bâtiment doit être adapté à la présence de chariots élévateurs

- Le sol doit être plat et ne peut contenir de nids de poules.
- Il ne sera pas lissé pour éviter des dérapages.
- Des balustrades seront positionnées afin d'éviter que l'élévateur bascule dans le vide
- Les racks de stockage doivent être fixés au sol et pourvus de triangulation.
- Absence de doubles voies de circulation ce qui conduit à des chocs frontaux.

Les bonnes habitudes

Lors d'un déplacement regardez toujours dans la direction du déplacement. Lorsque vous devez tourner (p.expl. carrefour entre les racks), arrêtez-vous, regardez à droite et à gauche, donnez un coup de klaxon et ne redémarrez que quand la voie est libre. Ne prenez jamais un virage sans savoir ce qu'il y a derrière.

Prenez toujours une courbe à faible vitesse. Un chariot peut se renverser plus facilement que vous le croyez.

Lorsque vous arrivez dans une zone où des personnes sont absorbées par leur travail, signalez-vous avec un signal sonore ou un coup de klaxon.

Ne levez jamais la charge alors que vous vous déplacez. Ceci doit être fait à l'arrêt.

Une charge ne peut être soulevée si elle n'est pas correctement fixée et disposée.

La charge sera toujours disposée jusque contre la butée des fourches. (Le plus près possible du conducteur) pour éviter le basculement.

Un plan incliné est un endroit particulièrement dangereux :

- Si vous devez descendre un plan incliné faites le la charge côté haut. Il se peut que vous soyez obligé de descendre en marche arrière.
- Ne parquez ou n'arrêtez jamais un élévateur sur un plan incliné même perpendiculaire à la pente.

Si la visibilité est insuffisante (charge trop haute par exemple), vous devez circuler en marche arrière à vitesse réduite.

A tout moment utilisez les rétroviseurs.

Faites comme en voiture: Bouclez votre ceinture. Ici elle peut vous sauver la vie en cas de renversement latéral.

Ne forcez jamais le passage à proximité de racks de stockage, l'élévateur est capable d'arracher un pied de rack.

Lorsque vous déposez une charge dans un rack, vérifiez que la place est disponible et que rien ne pourrait déstabiliser la charge. Les charges doivent être disposées conformément aux règles afin d'éviter une chute.

Un élévateur n'est pas un moyen de transport. Ne prenez jamais de passager (sauf si un second siège est présent). Se déplacer avec des personnes sur les fourches peut conduire à des accidents particulièrement horribles.

A l'arrêt les freins doivent être enclenchés, la fourche redescendue entièrement et positionnée à plat au sol.

Respectez strictement les consignes lors de recharge des batteries (voir fiche séparée), le changement ou le remplissage des bonbonnes de gaz ou lors du plein de gazole ou d'essence.

Un élévateur n'est pas un jouet, il ne doit pas servir à des numéros de cirque!